

# Etang salé : Garantir la conservation des habitats et des espèces



## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



**Organisme / institution en charge de la mise en œuvre :** Communauté de Commune Pays d'Orange Réunis ( C.C.P.R.O) / COMMUNE DE COURTHEZON

**Services de la collectivité associés :** GEMAPI / Services Techniques / Communication

**Budget :** 51975 € TTC (estimé la période de 2021-2025)

**Partenaires financiers :** DEPARTEMENT DE VAUCLUSE / AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE ET CORSE

**Partenaires techniques :** CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS PACA / ASSOCIATION DES AMIS DU PARC / CEN PACA/ OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL/ NATUROPTERE/ CEN PACA / SMOP

**Date de début :** 01/01/21

**Date de fin (prévue si l'action est en cours) :** 01/01/25

### Objectifs :

L'année 2021 marque la première année de mise en œuvre du 4ème plan de gestion de la zone humide de l'Etang salé de Courthézon (période 2021-2025). Dans un contexte de réchauffement climatique de plus en plus marqué, un déficit pluviométrique record a été observé entraînant pour la 1ère fois depuis 2010 un assec quasi complet de la zone humide durant toute la saison. Les conditions hydrauliques de l'année 2021 ont eu un impact général sur la faune. En parallèle à ces constats, les objectifs sont de garantir la conservation des habitats et des espèces. Le suivi du milieu naturel et de la biodiversité s'opère au travers d'opérations ciblées telles que le suivi du Milieu naturel et de sa biodiversité, de gestion de la Zone Humide et ainsi que de la gestion technique et administrative.

**Mesures mises en œuvre :**

L'ensemble des suivis écologiques programmés ont été réalisés. Des prospections complémentaires ont été faites bénévolement par des adhérents du CEN PACA. Afin de garantir la conservation des habitats et des espèces plusieurs opérations ont été mises en place :

- SUIVI DES NIVEAUX DE SURFACE ET DE LA NAPPE : Tenant compte du système hydraulique particulier dit "endoréique", influencé uniquement par la pluie sa mise en eau est totalement dépendante des conditions pluviométriques. Un suivi pluviométrique ainsi qu'un suivi hydrométrique sont mis en place afin de contrôler le niveau d'eau. Ces derniers permettent de comparer les résultats avec les années antérieures et établir un diagnostic. Le suivi hydrométrique reflète le niveau d'eau de surface de l'Etang salé sur toute une saison.

- SUIVI DE LA MOSAÏQUE D'HABITATS : L'observation a permis de repérer de nouveaux sites de nidification d'espèces avifaunes nicheuses (Rollier d'Europe et Circaète jean le banc) ce qui porte à 60 espèces nicheuses sur le site. Le suivi de l'avifaune migratrice et hivernante repose sur des observations directes à vue et/ ou à l'ouïe lors des pics migratoire et pendant la saison hivernale. L'inventaire des reptiles réalisé avec l'installation de 4 nouvelles plaques à reptiles en 2021 ont été posées au sein de la roselière suivi de 9 sessions de protocoles de contrôle pour un total de 108 relevés. Le 1er inventaire des chauves souris a été mis en place au moyen d'enregistreurs sonores.

- CONTROLE DES ESPECES INVASIVES : Les espèces invasives sont l'herbe de pampa, l'Ambroisie, l'Erable negundo et la canne de Provence. En complément des travaux de pâturage central, un premier repérage GPS des pieds de l'Erable negundo et d'herbe de pampa a été réalisé visant à identifier plusieurs secteurs à traiter en zone centrale, sur l'enclos ouest et sud. Cela permet de proposer un plan de traitement pluriannuel dont les premières interventions seront engagées dès 2022.

- VEILLE AU RESPECT DE LA REGLEMENTATION : Une attention particulière est donnée au respect de l'APPB en lien avec les services de l'Etat. Des tournées de surveillance par un policier assermenté environnement sont régulièrement accomplies et participent à la prévention et la sensibilisation des usagers.

### **Résultats / impact pour la biodiversité :**

Les contrôles et les relevés présentés permettent de réaliser un suivi affiné du site; L'analyse des niveaux de surface et de la nappe a un impact direct sur les espaces. La zone humide joue son rôle de bassin de rétention en captant les eaux de ruissellement. Le suivi pluviométrique permet de constater que les résultats dévoilent une longue période d'assec qui peut avoir des conséquences sur la faune si cela perdure. Le suivi Hydrométrique quant à lui, permet de dire que la saison 2020/2021 est très défavorable mais rien de dramatique sur la conservation de la biodiversité qui s'adaptent aux conditions particulières. Le suivi de la mosaïque d'habitats lié à la présence d'une zone humide apporte de nombreux éléments. Concernant l'avifaune nicheuse les espèces cible à enjeux de conservation ont déserté le site cette saison. Les espèces cibles liée à la présence d'une zone humide sont venues nicher (60 espèces) et des sites de nidification ont été trouvés avec l'installation d'un couple de Circaète jean le blanc. L'avifaune migratrice et hivernante : 104 espèces observées dont 29 liées à la zone humide. On constate une baisse de biodiversité pour la saison. L'inventaire des reptiles porte à 10 le nombre d'espèces connues sur le site soit une diversité remarquable. L'inventaire des chauves-souris (système audio) a permis d'écouter 9 espèces. Ces résultats montrent le rôle de zone de conservation pour les espèces du site.

### **Coordonnées**

Courthézon

Liens utiles

[En savoir plus](#)

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Contact

Madame BLANC D'AGOSTINO Alicia / Service subventions

[ablancdagostino@courthezon.fr](mailto:ablancdagostino@courthezon.fr)